

APROBAT

În ședința Biroului permanent al
Camerei Deputaților
din data de 18.02.2008



Parlamentul României
Camera Deputaților

B.P. Nr. 151 din 15.02.2008

**Parlamentul României
Camera Deputaților**

Direcția Generală Afaceri Externe

București, 13 februarie 2008
Nr. 58/2/276

MEMORANDUM INTERN

De la: Nadia Ionescu, director

Către: domnul Mihai Unghianu, secretar general adjunct al Camerei Deputaților

Tema: Participarea la Comisia ad-hoc a A.P.C.E. care participă la întâlnirile Euro-Mediteraneene pe probleme de migrație, dezvoltare și dialog intercultural organizate în colaborare cu Centrul N-S și Congresul Puterilor Locale (Tanger, 22-26 aprilie a.c.)

În perioada 22-26 aprilie a.c., la Tanger, vor avea loc lucrările Comisiei ad-hoc a A.P.C.E. care participă la a II-a ediție a întâlnirilor Euro-Mediteraneene pe probleme de migrație, dezvoltare și dialog intercultural organizate în colaborare cu Centrul N-S și Congresul Puterilor Locale la care urmează să participe doamna deputată Minodora Cliveti (PSD), domnul deputat Cezar Preda (PD), membri ai Delegației Parlamentului României la A.P.C.E. precum și doamna directoare Nadia Ionescu, secretara Delegației Parlamentului României la A.P.C.E.

Menționăm că în 2007 prima ediție a acestor manifestări a fost prezidată de domnul deputat Cezar Preda în numele A.P.C.E.

Acțiunea are caracter parlamentar conform art.3, alin.a. al HBP 1/2003 modificată și completată prin HBP 5/2007

Propunem:

- să se aprobe participarea delegației la aceste acțiuni;
- deplasarea să se efectueze cu avionul pe ruta București-Tanger și retur, cu plecare din București în 21 aprilie 2008, ora 06:50 (AF 1089) și întoarcere în 26 aprilie 2008, ora 19:20 (AF 2288) conform traseului alăturat;
- să se acorde drepturi de diurnă categoria a II-a, 100%, pentru 6 zile, cazare plafon B pentru 5 nopți și un avans de 50% cu decontare ulterioară;
- recalcularea cheltuielilor să se facă la întoarcerea în țară pe baza documentelor justificative.

Director,
Nadia Ionescu

Avizat:

Expert,



Redactat: Mircea Șovagău

Direcția Generală Afaceri Externe
Tel: 4141875; Fax: 4141877; e-mail: dropi@cdep.ro

12. **ACTIVITIES OF THE INTERNATIONAL COMMITTEE OF THE RED CROSS (ICRC)**
Rapporteur: Mr Hancock, United Kingdom, ALDE
[AS/MIG (2008)]

- Consideration of an outline for the report
- Exchange of views with Mr Luc Henskens, Director of the Red Cross/EU Office

13. **DETENTION OF ASYLUM SEEKERS AND IRREGULAR MIGRANTS IN EUROPE**
Rapporteur: Mrs Mendonça, Portugal, SOC
[AS/MIG/INF (2008)]

Exchange of views

14. **WORK PROGRAMME**
[AS/MIG/WP (2008) 02]

Ad Hoc Sub-Committee to take part in the Euro-Mediterranean meetings on Migration, Co-development and intercultural dialogue, organised in cooperation with the North-South Centre and the Congress of Local and Regional Authorities (Tanger, 22-26 April 2008)

15. **REPLIES FROM THE COMMITTEE OF MINISTERS TO TEXTS ADOPTED BY THE ASSEMBLY PRESENTED BY THE COMMITTEE**

16. **OTHER BUSINESS**

17. **NEXT MEETINGS**

Plenary Committee:

- Strasbourg, during the 2nd part of the Session 2008 (14-18 April 2008)
- Rome, 19-20 May 2008
- Strasbourg, during the 3rd part of the Session 2008 (23-27 June 2008)

Sub-Committee on Migration:

- St Petersburg, 3-4 April 2008: participation in the Joint Conference on Migration of the CIS Inter-Parliamentary Assembly and the Parliamentary Assembly of the Council of Europe



PARLAMENTUL ROMÂNIEI
Camera Deputaților

Către,

Direcția Generală Afaceri Externe
Direcția de relații parlamentare cu țările europene, America de Nord și
organisme multilaterale ale acestora

Prin prezenta confirm acordul pentru participarea doamnei deputate Minodora Cliveti la Comisia ad-hoc a A.P.C.E. care participă la reuniunile Euro-Mediteraneene pe probleme de migrație, dezvoltare și dialog intercultural organizate în colaborare cu Centrul N-S și Congresul Puterilor Locale, care vor avea loc la Tanger, în perioada 23-26 aprilie a.c.

Vă rog să efectuați demersurile necesare acestei participări.

Viorel Hrebenciuc

Lider Grup PSD





PARLAMENTUL ROMÂNIEI
Camera Deputaților

Către,

Direcția Generală Afaceri Externe
Direcția de relații parlamentare cu țările europene, America de Nord și
organisme multilaterale ale acestora

Prin prezenta confirm acordul pentru participarea domnului
deputat Cezar Preda la Comisia ad-hoc a A.P.C.E. care participă la
reuniunile Euro-Mediteraneene pe probleme de migrație, dezvoltare și
dialog intercultural organizate în colaborare cu Centrul N-S și
Congresul Puterilor Locale, care vor avea loc la Tanger, în perioada 23-
26 aprilie a.c.

Vă rog să efectuați demersurile necesare acestei participări.

Cristian Rădulescu,
Lider Grup PD



SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SA MAJESTE LE ROI MOHAMED VI

Les rencontres Euro – Méditerranéennes pour la lutte contre l'intolérance et les discriminations. Tanger 2008

Ministère de l'Éducation, de la Culture et du Développement et dialogue interculturel

ÉVÉNEMENT CONÇU ET ORGANISÉ :
PAR L'ASSOCIATION « ÉMERGENCE PLUS » ET L'ASSOCIATION
« ARCANÉ » AVEC LE SOUTIEN DE LA WILAYA DE TANGER-
TETOUAN ET DE LA MAIRIE DE TANGER

TANGER

Pourquoi cet évènement ?

Les rencontres Euro - Méditerranéennes de TANGER ont pour objectif de :

- Créer un lieu de dialogue et de réflexion entre tous ceux qui composent la communauté stratégique, spécialistes venus d'horizons professionnels et philosophiques différents : responsables politiques, hauts fonctionnaires, industriels, experts et universitaires. La Ville de TANGER pourrait être ainsi la plate-forme permettant de contribuer à la recherche et au débat sur les questions stratégiques, et créer, ainsi, un centre d'expertise en prise sur l'actualité, au niveau euro-méditerranéen ;
- Faire de cette diversité des expériences à la fois un choix volontaire et une nécessité absolue d'appréhender au plus près la situation internationale ;
- L'objectif est de mettre, ainsi, l'expertise au service de la pédagogie et d'aider l'opinion publique à s'intéresser à l'actualité internationale pour mieux la comprendre ;
- Promouvoir des initiatives qui éveillent à l'inter-connaissance, incitent à la rencontre, et invitent aux débats contre les replis identitaires et les extrémismes ;
- Créer des espaces vivants de rencontre et de dialogue entre les cultures afin de favoriser les relations durables toujours fondées sur le respect mutuel.
- Instaurer une dynamique, à l'échelle euro-méditerranéenne, de partage et de valorisation commune du patrimoine culturel dans le cadre de la semaine Mondiale de lutte contre le racisme qui a lieu chaque année au mois de mars.

Pourquoi TANGER

- **Tanger est situé au nord du Maroc, à une quinzaine de kilomètres du sud de l'Europe. Carrefour culturel et maritime (atlantique et méditerranée), cette ville est la croisée, l'escale obligatoire entre le nord européen, le sud africain et l'est oriental.**

Pourquoi Tanger

TANGER, Candidate à l'Exposition Universelle de 2012

La candidature de Tanger, à l'Exposition universelle 2012, est le fruit d'une décision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI. Le gouvernement et les organes de l'Etat sont pleinement mobilisés pour ce projet et ont apporté toutes les garanties nécessaires pour la réussite de ce projet.

Le thème retenu pour l'Exposition Internationale Tanger 2012 concerne chacun de nous. Il est au cœur d'enjeux vitaux pour notre planète et portera, ainsi, sur les « Routes du Monde, Rencontre des Cultures. Pour un Monde plus Uni ».

A travers ce thème, Tanger Expo 2012 démontrera que :

Les routes, qu'elles soient Terrestres, maritimes, aériennes ou virtuelles, rompent l'isolement, abolissent les distances, facilitent les échanges et rapprochent les hommes ;

Pourquoi TANGER

Les routes ne relient pas seulement des points géographiques mais des communautés humaines. Elles permettent aux peuples de se rencontrer et d'échanger ;

Les hommes apprennent à mieux se connaître et à vivre ensemble dans la paix et l'harmonie ;

Dans une ville de tradition cosmopolite comme Tanger, l'exposition démontrera que le choc des civilisations n'est pas une fatalité, qu'il est possible de substituer la rencontre à la confrontation, la tolérance au fanatisme, le dialogue au conflit ;

Pays riche d'une longue tradition de tolérance et d'ouverture, le Maroc souhaite en effet que cette exposition soit une occasion d'avancer sur la voie de la paix et de la cohabitation entre les cultures et les religions.

L'Exposition Internationale 2012 s'intègre dans les stratégies à long terme du développement et ancrera définitivement la région de Tanger dans la dynamique de développement qu'elle a initié, et consacrera la renaissance économique et culturelle de cette ville mythique.

Les Rencontres Euro-Méditerranéennes pour la lutte contre l'intolérance et les discriminations : Tanger 2008.

2^{ème} Edition : Migration, co-développement et dialogue interculturel

Proposition de programme :

Pour la deuxième édition, qui se déroulera en ~~juin~~ 2008, il sera proposé de traiter deux volets :

- Migration et co-développement
- Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Pour éclairer les débats et fonder des propositions, nous proposons d'aborder ces thématiques sous forme de conférences et de tables rondes et de prévoir une journée d'ateliers.

Les dates retenues, sous réserve de validation, sont : 11, 12, 13, 14 et 15 juin 2008

Migration - co-développement Conférences

- Les migrations, histoire et évolution.

Aujourd'hui, on ne peut plus penser le développement du nord sans le sud et du sud sans le nord. Les migrations ne doivent donc être vues comme un problème mais comme une opportunité. Il est important de recentrer la question des migrations dans nos sociétés, aujourd'hui et dans l'avenir.

Aussi, il est nécessaire de replacer la question des migrations dans un processus historique et dans l'évolution des réalités démographiques de nos continents.

- Le codéveloppement, les flux migratoires et la politique de l'immigration : « le codéveloppement permet-il de réduire les flux migratoires » ?

La proposition de co-développement pour être entendue doit faire place à une analyse des situations réelles et être menées conjointement par les parties en cause. Elle ne peut reposer sur le seul intérêt d'une des parties à réduire l'immigration, elle doit s'appuyer sur l'intérêt des deux parties.

Migration - co-développement Conférences

A certaines conditions, les projets de codéveloppement peuvent être situés dans le sens de l'ouverture. La première de ces conditions concerne la liberté de mouvement de tout ceux qui sont impliqués dans un projet. La seconde condition concerne l'assurance que les projets ne consiste pas en un retour forcé. Toute réinstallation sur place d'un immigré doit être fondée sur un complet volontariat et ne saurait s'accompagner d'un refus de régularisation. La troisième condition concerne les accords de coopération. Il ne faudrait pas que des négociations collectives puissent être opposées à des immigrés vivant en Europe et se traduisent par une restriction de leurs droits individuels. D'une façon générale, le droits des migrants devraient être préservés par le droit international. Une politique de codéveloppement liée aux flux migratoires prendra tout son sens si elle s'inscrit dans une politique de l'immigration fondée sur l'égalité, sur l'égalité des droits et le respect des droits individuels et collectifs.

- A quelles conditions une politique de coopération peut-elle aider au développement local et à la démocratisation ?

Une politique de co-développement liée aux flux migratoires pourrait être susceptible de renforcer le développement local à travers la coopération décentralisée. Le développement local, appuyé sur la participation direct des habitants rendrait plus vraisemblable le rapport entre développement et démocratisation. La coopération décentralisée, appuyée sur les associations de migrants permettrait de renouveler la politique de coopération et s'engagerait plus fortement dans la voie d'une coopération de société à société. Ces deux propositions peuvent constituer des avancées très positives mais à quelles conditions ?

Migration - co-développement

Conférences

- Comment renforcer l'intégration des problématiques de développement dans les débats sur les migrations ? La mise en cohérence des politiques d'aide et des politiques migratoires apparaît-elle comme déjà indispensable ?

Les communautés de migrants représentent des enjeux politiques importants mais spécifiques pour les pays d'origine, de transit et de destination. Ces enjeux sont en général traités comme des questions de politiques étrangères. De même, les politiques migratoires sont traitées comme des questions de politique intérieure sans que leurs impacts sur le développement des pays d'origine soient pris en compte. Ce cloisonnement interdit de penser des solutions de long terme seules à même de déboucher sur des situations positives tant pour les pays d'origine que de destination.

Comment renforcer l'intégration des problématiques de développement dans les débats sur les migrations ? Comment intégrer la composante « développement » dans les politiques migratoires et étrangères ? Comment les structures de développement peuvent-elles peser davantage dans ce processus ?

Migration - co-développement

Conférences

Par ailleurs, les politiques migratoires des pays développés sont définies indépendamment de la question de leur impact sur les économies en développement ; et celles des pays d'origine. L'aide publique au développement pourrait dès lors devenir un des instruments possibles pour accroître l'impact positif des migrations sur leur développement et en limiter les effets négatifs. En Europe, la conséquence directe de la définition de principes généraux communautaires de structuration des politiques migratoires des Etats membres doit conduire à une plus grande concertation et coordination des politiques d'aide. Plus encore, la mise en cohérence des politiques d'aide et des politiques migratoires apparaît déjà comme indispensable.

Migration - co-développement

Tables rondes

- La migration des élites : Quels risques, quelles chances pour le développement ?

Les faibles perspectives d'emploi dans les pays en développement et la mise en place de politiques de migration de plus en plus sélectives dans les pays développés conduisent de nombreux travailleurs qualifiés à quitter leur pays d'origine. Ces départs sont considérés comme une perte nette pour le pays qui les a formés. Est-ce toujours le cas ? Peut-on envisager de partager les bénéfices entre pays receveurs et pays d'origine ? Comment faire reconnaître la contribution du pays d'origine ? Cet exode des cerveaux peut-il se transformer en circulation des cerveaux ? Les rétrospectives démographiques laissent à penser que la demande des pays développés va croître fortement dans les trois prochaines années, entraînant une concurrence accrue pour attirer des migrants qualifiés. Les incitations au départ n'en seront que renforcées. Quels rôles les politiques d'aide pourraient-elle jouer pour anticiper ces évolutions et rendre bénéfiques également pour les pays d'origine ces migrations futures de personnes qualifiées ?

Migration - co-développement

Tables rondes

- Les migrants au cœur du processus de co-développement ? Comment faire évoluer la perception des migrations par les citoyens et mettre en valeur leur apport comme cadre de développement local ?

Les migrants doivent être reconnus comme liens et acteurs essentiels du développement des sociétés d'accueil et d'origine.

A quelles conditions les migrants peuvent-ils être des acteurs de développement de leur pays ? L'importance des communautés stables de migrants dans les pays développés, comme l'ampleur des transferts de fonds (remittances) vers les pays d'origine, font des migrants des acteurs incontournables du développement. Le codéveloppement, qui recouvre de nombreuses pratiques, doit permettre un réel partage des bénéfices entre pays d'émigration et d'immigration. Pour autant, est-il possible de considérer le codéveloppement comme un outil prometteur ? Peut-on envisager son utilisation à une plus grande échelle et dans quelles conditions ? Quels seraient les avantages et les inconvénients de son utilisation intensive par les donateurs européens ? Comment développer des démarches impliquant les migrants dans les projets de coopération entre territoire d'accueil et de départ ?

Par ailleurs, il sera proposé d'étudier l'approche des migrants comme acteurs de développement ici et là-bas. Nous examinerons le rôle des associations de migrants, comme acteurs du développement dans leur pays d'origine mais aussi comme facteur de progrès social, économique et culturel dans les pays de destination.

Migration - co-développement

Tables rondes

- Mobilité : la circulation comme moteur du développement.

Aujourd'hui, les obstacles à la mobilité des personnes entre pays développés et en développement demeurent très élevés, il est important de s'assurer que les bénéfices qui résultent des migrations existantes soient les plus importants et les plus équitables possibles et que les effets négatifs soient minimisés, tant pour les pays d'origine que de destination.

La circulation des migrants est primordiale tant pour le suivi des projets de co-développement, le transfert de connaissances, la formation des migrants, y compris dans le pays d'accueil, que pour mieux répondre aux attentes des marchés du travail dans les pays d'origine et de destination. Ces pays doivent organiser cette circulation des migrants (double nationalité, visa à entrées multiples...).

De plus à travers la mobilité, il s'agira aussi de favoriser la création des espaces de rapprochements et d'échanges pour les émigrés qui se veulent un trait d'union entre deux mondes qu'ils connaissent et qu'ils revendiquent.

S'agissant d'une perspective centrée sur les circulations, il est bien évident que les flux s'entendent aussi bien dans le sens du déplacement initial de la migration (lieux d'origine vers lieux d'installation) que dans le sens inverse, celui à destination des lieux de départ.

Migration - co-développement

Tables rondes

Par ailleurs, la mobilité humaine est sans doute un des phénomènes les plus difficiles à saisir de manière rigoureuse, elle est d'autant plus complexe, qu'elle s'inscrit dans l'ensemble des rapports interpersonnels, économiques, culturelles, linguistiques, politiques,... Sa genèse et sa logique de fonctionnement résident dans la structure des relations au niveau mondial. De ce fait, les migrations internationales, occupent une place centrale dans le système global d'échanges et, avec elles, l'ensemble de problèmes et de conflits socio-économico-politiques qui secouent notre planète. Au-delà de la "mondialisation" de l'économie, nous assistons à la transnationalisation des espaces sociaux, au décentrement des objectifs visés de même qu'à une translation spatio-affective, avec l'émergence accrue de l'appartenance "Identitaire". Ainsi par exemple, les communications et les échanges avec le Maroc sont loin de s'affaiblir et trouvent même dans la mondialisation des processus économiques et dans la construction de l'espace européen, l'occasion d'un certain renforcement des liens avec l'espace d'origine en particulier et avec le Maroc en général.

Migration - co-développement

Tables rondes

- L'implication des Autorités locales des pays d'accueil et d'origine dans l'accompagnement des processus de développement. Est-il nécessaire de définir un cadre référentiel pour le co-développement ?

Les autorités locales des pays d'origine et d'accueil, de part leur implantation territoriale, ont la légitimité pour accompagner les processus de développement locaux. Elles en ont aussi l'intérêt de par les implications économiques, sociales et culturelles des migrations au sein de leur communauté. Cependant elles doivent agir au sein d'une concertation d'acteurs, incluant la société civile - notamment les associations de migrants et les organisations de solidarité internationale - les gouvernements et les organisations internationales.

Les initiatives de co-développement doivent impliquer à la fois les élus, les administrations, les migrants, la société civile et l'ensemble des citoyens.

Les élus et les autorités locales ont pour rôle de permettre aux acteurs du co-développement d'intervenir plus efficacement par un accès facilité à l'information. Ils ont aussi pour mission de sensibiliser leurs populations aux enjeux des migrations et du co-développement et de veiller à la cohérence entre les politiques de co-développement et les droits civiques et sociaux des migrants.

Migration - co-développement

Tables rondes

Les compétences nouvelles données aux autorités locales de par la décentralisation ne doivent pas pour autant minimiser l'intérêt et l'implication des gouvernements nationaux dans les politiques de développement et de coopération. Aussi, le co-développement s'inscrit dans une pratique de multi-partenariat incluant les acteurs agissant à différents niveaux (local, régional, national international) et qui nécessite un cadre partagé et la définition d'une politique globale.

En appui aux initiatives des migrants, le rapprochement entre ces autorités locales et les gouvernements est essentiel, notamment pour harmoniser les politiques et définir un cadre de référence permettant une valorisation et une meilleure efficacité du co-développement.

La promotion de l'interaction entre autorités locales et société civile du Nord et du Sud, est également importante pour renforcer les dynamiques et politiques de cohésion sociale et les perspectives de développement local.

La table ronde abordera la question des migrations en axant les débats, le rôle des autorités locales dans les politiques, leur relations avec les migrants et leur implication dans le co-développement.

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Les Conférences s'inscriront dans le cadre des efforts mis en œuvre pour promouvoir le dialogue entre les civilisations, conformément au Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations, adopté en novembre 2001 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La promotion du dialogue entre les civilisations et les cultures est une composante clé de la mission et des activités des Rencontres euroméditerranéennes de TANGER. Aujourd'hui plus que jamais, l'Organisation se mobilisera pour que soient analysées avec rigueur les interactions entre les cultures car, en soulignant leurs contributions et leurs emprunts, on acquiert une meilleure compréhension des processus à long terme et on favorise la tolérance.

Cette conférence mettra l'accent sur la pertinence et le potentiel du dialogue entre les civilisations dans la région euroméditerranéenne ; l'éducation et la culture en tant que vecteurs du dialogue ; le rôle des réseaux dans la promotion du dialogue à tous les niveaux.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Conférences

- **Promotion de l'identité culturelle dans le cadre d'une stratégie globale du développement.**

L'identité culturelle comme véhicule du développement. Une conception du développement plus élaborée s'est dégagée pour englober les aspects culturels : ainsi a commencé à entrer dans les faits l'idée, admise depuis assez longtemps dans son principe, que le développement ne peut se limiter au seul champ économique, qu'il implique que les objectifs de la croissance soient définis également en termes de valorisation culturelle, d'épanouissement individuel et collectif, et de bien-être général. Dans ce cadre 3 questions seront discutées :

1 - La promotion de la culture comme facteur de développement :

Les politiques de développement comportent aujourd'hui de plus en plus fréquemment une composante culturelle. Dans cette perspective il est proposé d'aborder :

- Les conditions pour le développement d'entreprises culturelles dans les pays en développement ;
- Les réseaux et institutions contribuant au développement culturel ;
- Les mécanismes et pratiques de l'aide au développement dans le secteur culturel.

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Conférences

2 - La promotion des industries culturelles et créatives :

La déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle affirme que « les politiques culturelles doivent créer les conditions propices à la production et à la diffusion de biens et services culturels diversifiés, grâce à des industries culturelles disposant des moyens de s'affirmer à l'échelle locale et mondiale ». À partir de la légitimation des politiques culturelles ainsi posée et prolongée par la négociation en cours d'une convention spécifique, les questions suivantes pourraient être débattues :

- Le rôle des pouvoirs publics : la spécificité des biens et services culturels justifie-t-elle leur intervention ? Quelle coopération internationale notamment en faveur des pays en développement ?

Les moyens d'intervention des pouvoirs publics : les mesures financières et fiscales, les mesures législatives et réglementaires, la coopération internationale ;

- La protection de la propriété intellectuelle au service du développement culturel durable. Quelles sont les initiatives prises pour la protection de la propriété.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Conférences

3 - La promotion du tourisme culturel durable et responsable :

Le patrimoine et la création, expressions de l'identité culturelle, sont des composantes essentielles du développement d'un pays, notamment parce que le tourisme culturel concourt à l'attractivité économique et sociale d'une ville, d'un territoire ou d'un pays. Le tourisme culturel doit être compatible avec le respect des traditions des populations et le respect des sites et monuments visités.

Trois types de questions pourraient être abordés :

- L'impact économique du tourisme culturel ;
- Le tourisme culturel facteur de développement local ;
- Le respect des sites et monuments, gage de développement durable.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Tables rondes

- La politique de dialogue interculturel de l'Union européenne doit-elle occuper, à côté des instruments classiques d'action économique et diplomatique poursuivis, une place cruciale ?

Le maintien de la paix dans la région et la sauvegarde des droits de l'homme doivent se concevoir désormais dans le cadre d'une responsabilité partagée. Ainsi, cette politique du dialogue interculturel de l'Union doit être guidée par une nouvelle vision globale et marquée par la recherche constante de cohérence. L'espace méditerranéen doit ainsi devenir un espace exemplaire uni par des valeurs communes. Dans ce cadre, 5 types de questions pourraient être abordées :

- Comment encourager le dialogue entre les peuples dans l'espace méditerranéen, les coopérations entre les sociétés civiles et les rencontres locales au plus près des citoyens. Comment promouvoir une triple approche des échanges culturels et de la coopération : entre États, entre sociétés civiles ainsi qu'entre celles-ci et les États ?
- Comment promouvoir une politique engagée vers un dialogue décloisonné et ouvert entre les intellectuels, les universitaires, les journalistes, les acteurs économiques et politiques.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Conférences

- Comment promouvoir et organiser une approche de l'interprétation de l'histoire avec des historiens des deux côtés, qui rassemblerait des éléments communs d'une histoire de la Méditerranée, afin de présenter une vision intégrante et non exclusive du passé dans les manuels d'histoire et, dans ce contexte, étudier l'opportunité de la création d'un observatoire de l'enseignement de l'histoire de la Méditerranée

Comment promouvoir une politique de dialogue interculturel permanent, menée, à l'échelle de l'espace euro-méditerranéen, dont l'objectif serait d'en faire un puissant facteur de prévention des conflits et de promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme ?

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Tables rondes

- Le rôle des médias dans la promotion de la culture de la paix et du développement.

L'introduction massive, ces dernières décennies et la croissance spectaculaire du développement et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication a déclenché un processus à la faveur duquel la communication traditionnelle a fait peu à peu place à la "société de l'information". Ainsi, les tensions entre les sociétés de la région sont structurées, amplifiées, démultipliées par les médias, notamment, les médias audiovisuels, instruments privilégiés de la violence symbolique des uns contre les autres.

Les médias et les images jouent-ils un rôle essentiel dans la construction ou la destruction des liens sociaux et culturels ? Travailler sur le rôle des télévisions par satellites, aujourd'hui, paraît-il urgent ?

- Le dialogue interreligieux doit-il être considéré pour lui-même à l'intérieur du dialogue interculturel.

Quelles sont les relations qui prévalent aujourd'hui entre religions et sociétés, tant pour les Juifs, les Musulmans, que les Chrétiens et mettra en valeur la pluralité et la diversité de ces rapports ? Quelle est la situation du Christianisme en Orient et l'Islam en Europe ? Bilan critique des dialogues inter-religieux, interne et régionaux.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen **Tables rondes**

- L'éducation comme espace d'échange, de rencontre et de tolérance.

Eduquer dans une région où la population est majoritairement jeune est une urgence évidente. Cela passe par l'alphabétisation, le développement de l'enseignement secondaire et les réformes pédagogiques, l'enseignement universitaire et l'harmonisation des cursus par des programmes de coopération inter-universitaires, etc. L'éducation des jeunes doit aussi se faire dans un esprit de tolérance et dans un souci de connaissance réelle de l'autre. Dans ce but, est-il souhaitable d'exercer une action décidée en faveur de l'échange des jeunes issus des différentes cultures ? Comment promouvoir le rôle de l'Education pour construire une citoyenneté dans la région Méditerranéenne ?

Par ailleurs, la table ronde permettra de soulever la question des réseaux d'éducation populaire comme espace de formation et de socialisation et de faire une évaluation des activités de l'UNESCO, de l'Union européenne et de l'atelier BEMENA sur l'éducation.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Ateliers

Atelier : « Théâtre et culture des civilisations »

Considérant que l'art du théâtre est un mode d'expression universel de l'humanité et crée des liens à travers le monde entre de vastes groupes de peuples, il sera constitué un atelier du théâtre dont le but sera d'encourager, les échanges euroméditerranéen dans le domaine de la connaissance et de la pratique des Arts du théâtre, dramatique, lyrique, et danse, afin de renforcer la paix et l'amitié entre les peuples, approfondir la compréhension mutuelle, élargir la coopération créatrice entre tous les gens des Arts du théâtre.

A cette fin, l'atelier pourra, entre autres,

- a) encourager les activités et la création dans le domaine des Arts de la Scène (théâtre dramatique, danse, théâtre lyrique);
- b) développer la collaboration existant entre les disciplines des Arts de la Scène et les organisations artistiques tant nationales qu'euroméditerranéennes;
- c) coopérer activement au développement du "Théâtre", encourager et coordonner l'organisation de congrès, d'ateliers et de réunions d'experts ayant pour objet les Arts de la Scène ;;
- d) soutenir le libre développement des Arts de la Scène et contribuer à la protection des droits des artistes.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen Ateliers

Atelier : Exposition (photos/peinture)/Débat : « Rencontre des féminités en question »

L'exposition rencontre «Des féminités en question» souhaite réinterroger d'une part, le rapport homme/femme sous l'angle euroméditerranéen, en tenant compte des différentes cultures du bassin méditerranéen et, par là même, des différentes composantes de la société européenne, caractérisée entre autres par une immigration maghrébine.

D'autre part, aborder le genre, c'est tenter de comprendre les modalités constitutives de l'identité à caractère social, c'est-à-dire les modalités d'influence voire même de conditionnement des comportements et plus généralement du rapport à l'autre. La catégorisation par le genre institue un clivage homme / femme qui tend à la séparation, laquelle est accentuée par la référence à des stéréotypes comme la domination masculine, voire la figure de l' «arabe machiste», «violeur» et les revendications féministes à l'opposé. Un genre stigmatisé dans des clichés qu'il convient donc de questionner car il conduit, selon nous, trop souvent à une dangereuse islamophobie et discrimination de l'autre tant social que culturel. «

C'est dans cette perspective que prendra place l'exposition « **rencontre des féminités en question** » dans laquelle interviendront artistes et chercheurs, à travers leurs propositions.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Ateliers

Atelier : Tradition et arts populaires

Cet atelier se consacrera à la recherche sur les cultures populaires euroméditerranéennes. Il s'agira, notamment, de répertorier les us et coutumes du mode de vie, les fêtes et les rites ainsi que la danse, la musique et la chanson populaires qui jouent un rôle certain dans la vie quotidienne.

Au sein de cet atelier, il s'agira surtout de populariser, dans le cadre de rencontres, les traditions de musique, de danse et de chant folkloriques de tous les groupes ethniques du bassin euroméditerranéen.

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Ateliers

Atelier : L'audiovisuel, un instrument clef du dialogue interculturel

Toutes les questions névralgiques de politique audiovisuelle seront abordées comme, par exemple, l'identification d'axes structurants, la création d'un espace de coopération en faveur du développement économique et culturel de l'audiovisuel ou encore le soutien direct à ce secteur. L'image et l'audiovisuel jouent un rôle majeur et croissant dans la diffusion et l'acquisition des connaissances, dans l'affirmation de la diversité culturelle. Le partenariat social, culturel et humain favorise la compréhension entre les cultures et les échanges entre les sociétés civiles. Le programme audiovisuel représente sur ce plan un enjeu. En effet, en Europe, le souci de préserver la diversité culturelle a conduit à l'établissement progressif d'un cadre juridique assurant la libre circulation des émissions de télévision et des oeuvres cinématographiques et à la protection des droits d'auteurs, ainsi qu'à la mise en place de mécanismes de soutien aux industries audiovisuelles. Dans ce cadre, il convient de maintenir et de développer une industrie audiovisuelle diversifiée et culturellement représentative des spécificités locales dans tous les pays méditerranéens. Aussi, l'atelier abordera deux axes essentiels pour aider à la production afin de susciter l'émergence d'un marché du film méditerranée :

TANGER

Le dialogue interculturel en faveur du développement durable, dans un espace euroméditerranéen

Ateliers

- L'appui à la production, à la distribution et à la diffusion de films méditerranéens (aider la création et la modernisation de salles, soutenir les investissements en équipements de salles de projection numérique, rééquilibrer les aides vers la distribution, la diffusion et l'exploitation des œuvres. Favoriser l'appui à la promotion méditerranéennes de télévision et de cinéma). (exemple : accès aux marchés européens du cinéma et de la télévision pour les professionnels sud-méditerranéens, festivals de films sud-méditerranéens dans l'UE, etc.), à la distribution et à l'exploitation tant dans les pays Partenaires méditerranéens que dans les pays membres de l'UE
- La formation professionnelle. Celle-ci est devenue incontournable pour assurer le développement de l'industrie cinématographique méditerranéenne, il convient aujourd'hui de proposer aux professionnels méditerranéens une formation adaptée aux nouvelles exigences du marché et de la concurrence.

Par ailleurs, une manifestation sur le cinéma euro-méditerranéen sera prévue à travers la projection de toute une série de films.